

Présentation des critères entrant en compte dans l'établissement des sélections internationales de France Judo.

Ces différents critères ne sont pas hiérarchisés et leur utilisation est soumise à l'appréciation des membres du Comité de sélection qui en font l'usage en tenant compte du profil spécifique de chaque athlète et de leur adéquation avec la stratégie sportive fédérale décidée pour chaque événement :

- Résultats obtenus en championnats officiels internationaux
- Résultats en tournois internationaux (GS/GP/CO)
- Classement à la Ranking list internationale
- Résultats obtenus en championnats officiels nationaux
- Résultats obtenus lors des poules/barrages de sélection organisés spécifiquement le cas échéant
- Opposition rencontrée sur les tournois internationaux et championnats officiels
- Attitude, engagement et assiduité à l'entraînement
- Dynamique de progression et potentiel sportif de l'athlète